



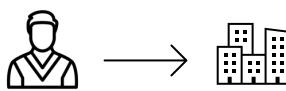
Hôtels, Cafés et Restaurants

Qui sont mes clients ?



A
Entreprise
française

Ou client qui paye avec la carte
professionnelle de son entreprise



B
Particulier (salarié), pour le
compte de son entreprise

Client qui paye son repas avec sa carte personnelle
mais demande une facture au nom de son entreprise



C
Client particulier ou
entreprise étrangère

Ce qu'il me faut pour respecter la réglementation

1

Logiciel de caisse
[\(Explication\)](#)

Certifié et paramétré avec les mentions
obligatoires demandées par l'Etat

→ Permet d'envoyer les transactions
réalisées avec les particuliers à
l'Administration de façon automatisée

2

Logiciel de
facturation

Paramétré pour effectuer des
factures au bon format (Factur-X)

→ Permet le dépôt de ces factures
(avec [mentions obligatoires](#)) à
l'Administration sans risque de rejet

3

Adhésion Plateforme Agréée
(PA) avant le 01/09/26

Obligatoire pour recevoir et envoyer les factures
ainsi que les données de transactions avec les
particuliers (voir calendrier)

→ Permet de bénéficier de services
annexes (gestion des impayés)

Points d'attention :



- **Les établissements qui ne disposent pas de caisse peuvent saisir manuellement les transactions avec les particuliers sur la plateforme (PA) ou continuer à leur adresser des factures via le logiciel de facturation bien qu'aucun format ne leur soit imposé. Veiller à choisir une plateforme qui fait le tri et accepte l'ensemble.**
- Rappel : Facture obligatoire si le salarié fait une demande explicite et/ou si le montant est supérieur à 150€

Schéma récapitulant mes obligations

Je sers un repas et mon client est ...

1

Entreprise française ou Particulier (salarié) pour le compte de son entreprise

Je dois

- ✓ Créer ma facture électronique au bon format
- ✓ L'envoyer sur ma Plateforme Agrée (PA) **au fil de l'eau**

A



Entreprise
française

1. Crédit de facture



2. Envoi sur ma plateforme



Facture électronique

B



OU
Particulier (salarié),
pour le compte de
son entreprise

3a Envoi sur la
plateforme de
mon client



3b. Informations
envoyées à
l'Administration
Fiscale



Le client reçoit la
facture sur sa
plateforme

2

Particulier ou entreprise
étrangère

- ✓ Envoyer les ventes (caisse) sur ma Plateforme Agrée **tous les 10 jours (1)** puisqu'aucune facture n'a été établie

C



Client
Particulier

1. Encaissement note



E-reporting
(données de
transactions)

2. Envoi automatique
ou saisie manuelle
sur ma plateforme



3. Informations
envoyées à
l'Administration Fiscale



Si un client me demande une facture au nom de son entreprise, je devrai lui **envoyer directement via la plateforme**. Le reçu que je lui fournirai lui permettra de se faire rembourser.

En cas de prestations de services (hôtel par exemple), je dois également transmettre mes données de paiement, en **indiquant la réception du règlement sur ma plateforme, tous les 10 du mois suivant** (en cas d'imposition au régime réel normal mensuel ou trimestriel).